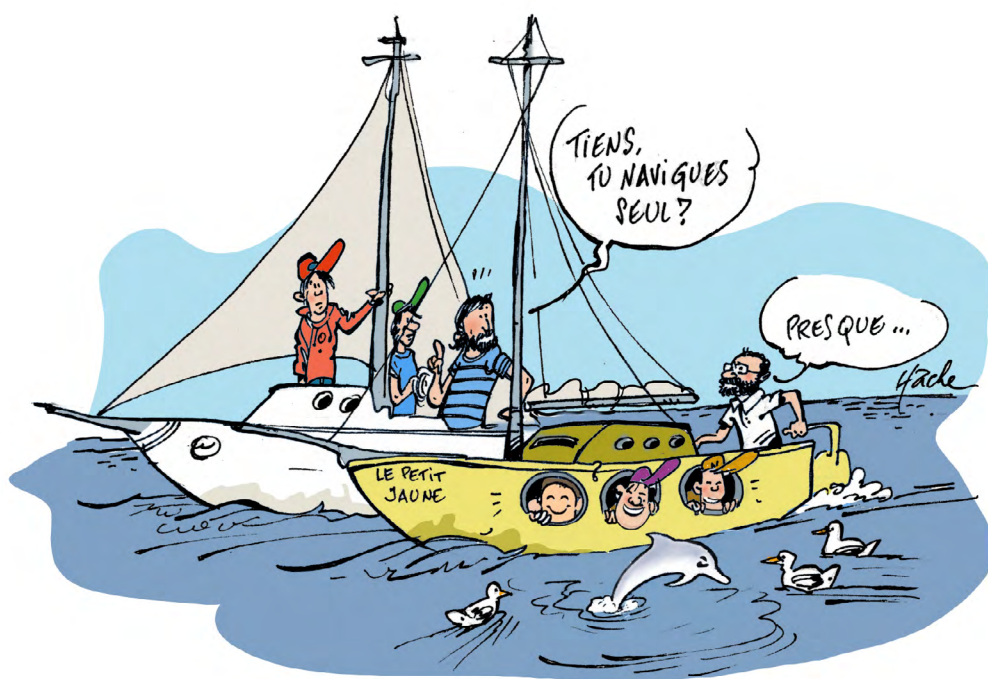


**Responsables permanents,
une aventure maritime
pour et avec vos jeunes !**

**Les 14-15-16 et 17 mai
les 6-7-8 et 9 juillet
les 24-25-26 et 27 août**



Les croisières des lieux de vie

INVITATION à participer aux « Croisières des Lieux de Vie »

Week-end de l'Ascension - et été 2026

Départ et arrivée des ports Arzal et du Crouesty (56)



Esprit et fonctionnement

Les **Croisières des Lieux de Vie** offrent aux jeunes accueillis en Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) une expérience maritime unique, riche en découvertes, en partage et en souvenirs. Comme le résume si bien Philippe Gaberant, formateur :

*C'est ce genre de superbes souvenirs qui donne de l'élan...
C'est ce que je nomme "être le temps" ; ces instants de partage qui font trace dans la mémoire et qui font que pour ces gamins-là, la vie cesse un moment de faire des histoires pour faire une histoire.*

La première édition, en 2025, a rassemblé 33 enfants issus de 15 LVA, embarqués sur 18 voiliers pour une aventure inoubliable de trois jours. Fort de ce succès, Cap'Mômes propose pour **2026 trois croisières, toujours en flottilles mais de cinq à sept voiliers**, réparties sur la saison.

Pour qui ?

Ces croisières sont exclusivement réservées aux jeunes accueillis en Lieu de Vie et d'Accueil (LVA), accompagnés de leur permanent(e) responsable. Elles sont aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les différents LVA participants.

Les Croisières des Lieux de Vie - Quand ?

Chaque croisière dure environ **74 heures** (trois jours et trois nuits) :

- **Flottille Mai** : du **jeudi 14 au dimanche 17 mai** – départ d'**Arzal** (56) (horaires adaptés aux marées et à l'écluse)
- **Flottille Juillet** : du **lundi 6 au jeudi 9** – départ du Crouesty (Arzon) (56) **RV à 16 h.**
- **Flottille Août** : du **lundi 24 au jeudi 27** – départ du Crouesty **RV à 16 h.**



Avec qui ?

Chaque voilier, mené par un **skipper** (et éventuellement un **co-skipper**), embarque :

- Deux jeunes (12 à 20 ans)
- Le ou la **permanent(e) responsable**
- Soit 4 à 5 personnes à bord, selon les configurations.

Le skipper garde sa cabine, les deux jeunes et les deux autres adultes se partagent les places du carré et la cabine restante en tenant compte de la mixité.

Avant le départ, le skipper et les LVA prennent contact ensemble, plusieurs semaines à l'avance afin de faire connaissance, préparer la croisière et répondre à toutes les questions pratiques ou techniques.



Christian DULAC
Mangaia



Éric et
Anne Carole JOUAN
Félicité



Roland LE TIEC
Sol'n sara



Philippe
MACHEFAUX et Emily
Bronzon

Skippers de la Flottille Juillet



Yves MACHEFER
Kordenn

Skippers de la Flottille Mai



Bernard VAILLANT
Brenning



Philippe LORIOT
Ledani 3



Jean-Philippe BRILLOT
La Joliette



Cyril CRAUZA
Tatihou



Benoit MOUSSE
Djambo



Claude et Colette
OGER
Karrdour



Pascal et Martine
NAVARRE
Tuuli

Sur quels parcours ?



Les départs se font collectivement, après un **pot d'accueil** et un **briefing** aux ports d'Arzal ou du Crouesty.

- **Flottille d'Arzal** : première nuit en aval de l'écluse.
- **Flottes du Crouesty** : nuit au ponton d'accueil de la Compagnie des Ports du Morbihan.

Les itinéraires se dessinent **au gré du vent et de la météo**, entre la **Vilaine**, le **Golfe du Morbihan** et la **Baie de Quiberon**.

Selon les conditions, les escales peuvent inclure au choix **Piriac, Pénérf, Vannes, Arradon, Port-Blanc, Auray, La Trinité-sur-Mer**, ou encore les îles de **Hoëdic, Houat** et **Belle-Île**.

Des **mouillages pique-nique et baignade** pourront être également programmés.

Le littoral du département du Morbihan est exceptionnel !

Comment ?

L'association **Cap'Mômes** assure la coordination et l'organisation.

En 2026, trois **flottes plus intimistes** (5 à 7 voiliers chacune) remplaceront la grande flottille de 2025.

Ce format favorise la convivialité, la participation active des jeunes et la richesse des échanges à bord et entre les voiliers.

Inscriptions et fonctionnement :

- Priorité donnée aux LVA accompagnés de leur **permanent(e) responsable**.
- Chaque **skipper** reste **autonome et responsable** de son bateau.
- Les décisions concernant les activités (ex. jeux de bain en pleine mer) se prennent d'un **commun accord** avec le permanent responsable.
- **Assurances** : celles du skipper et du LVA couvrent les activités prévues. De plus, Cap'Mômes se dote d'une assurance Responsabilité Civil Organisateur RCO.
- **Avitaillement** : préparé à l'avance avec le skipper (3 dîners, 3 pique-niques et petits déjeuners).
- **Participation LVA** : 200 € par bateau (frais d'organisation : assurance RCO, communication, logistique, transport, apéritifs-ponton, etc.).
- **Défraiement skippers** : 50 € (petits déjeuners, gasoil, frais divers).
- **Prestation de navigation** : offerte par les skippers.
- Possibilité d'une **nuite supplémentaire** après le retour, pour éviter de faire la route de nuit selon les disponibilités des skippers.

Skippers de la Flottille Août



Olivier DUMAS
Marigot Bay



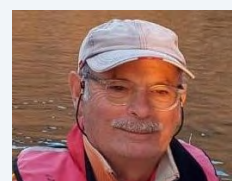
Pascal BOUILLANT
Roudou Avel 2



Noël et Cathy ANGOT
Matahari



Philippe CHARRIAU
Crescendo



Michel HAMON
Maïko



Charles et
Catherine CARATINI
Mafalpa



Thierry et Françoise
OBLED
Kerik

Calendrier prévisionnel

Septembre / octobre 2025 : recrutement et inscriptions définitives des skippers volontaires

Janvier 2026 : envoi des invitations et bulletins d'inscription aux LVA

Février 2026 : présentations officielles aux associations des Usagers de La Vilaine et aux institutions partenaires pressenties (Compagnie des Ports du Morbihan CPM, Conseil Départemental du Morbihan).

Mars 2026 : réception des inscriptions et des contributions

Début avril 2026 : mise en relation des premiers équipages de la croisière de mai



À savoir

Plus de **200 Lieux de Vie et d'Accueil** de 20 départements situés à moins de quatre heures des ports du Morbihan, sont invités à participer. Les inscriptions seront traitées selon le principe :

« Premier inscrit, premier embarqué ! »



En conclusion

Ces croisières sont une aventure humaine et maritime où se tissent des liens durables entre jeunes, permanent(e) responsable et skippers. Les 18 skippers déjà mobilisés et moi-même serons ravis de vous accueillir à bord pour partager ensemble ces moments de liberté et de découverte.

Ne tardez pas à nous renvoyer votre inscription !

Amicalement,
Patrick TESSON



Avec la participation des plaisanciers volontaires des associations des ports d'Arzal et Camoël (L'APPAC), de La Roche-Bernard (L'AUP) et de Folleux (L'ANDF) sur la Vilaine et des skippers volontaires de GRAND-LARGUE.



Cap'Mômes est une association implantée en Maine-et-Loire. Elle anime deux crèches et deux Lieux de vie et d'accueil : LES ALIZES et LES IRIS. Elle se donne aussi pour mission :

« le développement de loisirs à caractère sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs, en priorité pour des enfants et des adolescents ».



Cinq supports au service des lieux de vie et d'accueil



Le livre mode d'emploi



L'annuaire numérique



Le Groupe Facebook



Les croisières à la voile



Les rendez-vous de Muriel



Pour avoir plus d'informations sur les lieux de vie et d'accueil retrouvez sur la toile :

La nouvelle édition du livre augmentée : <https://lc.cx/PIlr31>

Le Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/763406811254533>

La Vidéo : <https://youtu.be/NvQxRV7Ebwg>

Les Rendez-Vous de Muriel : <https://www.murielaugéy.com/codeveloppement-lva>

Les Croisières des Lieux de vie : Contact : patrick.tesson.1@gmail.com

Patrick TESSON 06 09 54 68 83

Association Cap'Mômes 1 Av. Jeanne d'Arc Montjean sur Loire 49570 Mauges sur Loire

